

**Entente-cadre Canada – Colombie-Britannique sur la promotion des langues officielles  
Plan d’action 2001-02 à 2003-04 - le 2 octobre, 2001**

OBJECTIFS VISÉS	TYPE D’ACTIVITÉS	RÉSULTATS PRÉVUS	INDICATEURS DE RENDEMENT	CONTRIBUTIONS
<p><b>INFORMATION</b> - Envisager la possibilité d’offrir des services de traduction qui répondent aux besoins critiques de la communauté francophone et appuyer les ministères et organismes provinciaux dans leurs activités.</p>	<p>- Évaluer les besoins en matière de traduction et identifier les possibilités de traduction.</p> <p>- Prioriser les possibilités de traduction en ciblant les secteurs identifiés avec la communauté francophone.</p> <p>- Mettre sur pied un système économique et accessible régissant les services de traduction.</p>	<p>- Les besoins en traduction les plus critiques seront satisfaits.</p> <p>- La communauté francophone trouve les documents utiles.</p> <p>- Les ministères et organismes gouvernementaux reçoivent l’appui nécessaire pour communiquer dans les deux langues officielles avec la communauté, avec les autres gouvernements provinciaux/territoriaux et avec le gouvernement fédéral.</p>	<p>- Le nombre de documents, rapports et renseignements fournis par le gouvernement en français.</p> <p>- Volume de la demande de documents en français.</p> <p>- Les ministères et organismes gouvernementaux réussissent à communiquer l’information gouvernementale.</p>	<p>Dépenses prévues Canada : 200 000 \$ par année C.-B. : 100 000 \$ par année</p>
<p><b>COORDINATION</b> - Faciliter la consultation continue entre la communauté francophone et le gouvernement.</p> <p>- Coordonner avec les ministères et organismes gouvernementaux les activités liées aux affaires francophones.</p> <p><b>Coopération Intergouvernementale :</b> - Resserrer les relations de travail avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et territoires pour promouvoir les services aux francophones de la C.-B.</p>	<p>-Faciliter les réunions entre les organismes et individus francophones et les agents de liaison gouvernementaux concernés.</p> <p>- Voir à inviter des représentants de la communauté francophone à participer aux consultations et comités gouvernementaux lorsque cela est pertinent.</p> <p>- Faciliter des réunions interministérielles entre les fonctionnaires affectés aux questions francophones.</p> <p>- Participer au forum intergouvernemental sur les affaires francophones.</p> <p>- Identifier et évaluer d’éventuels projets de coopération interprovinciale.</p> <p>- Communiquer avec les bureaux du gouvernement fédéral en C.-B. pour identifier les partenariats.</p>	<p>- Plus de réunions sont facilitées entre le gouvernement et les organismes francophones.</p> <p>- Plus grande sensibilisation aux affaires francophones.</p> <p>- Représentation accrue de la communauté francophone au sein du gouvernement.</p> <p>- Meilleurs partage d’information et coordination au sein du gouvernement.</p> <p>- Participation plus active, partage d’information et liaison avec les homologues provinciaux, territoriaux et fédéraux.</p> <p>-Meilleure utilisation des ressources et plus large éventail de services grâce aux projets de coopération intergouvernementale.</p>	<p>- Nombre de réunions tenues.</p> <p>- Enquête auprès des ministères gouvernementaux.</p> <p>-Niveau de représentation de la communauté francophone.</p> <p>- Nombre de réunions et présentations tenues.</p> <p>- Réunions fréquentées.</p> <p>- À déterminer. Selon les ententes en voie d’être conclues.</p>	<p>Dépenses prévues Canada : 50 000 \$ par année C.-B. : 25 000 \$ par année</p>

**Entente-cadre Canada – Colombie-Britannique sur la promotion des langues officielles  
Plan d’action 2001-02 à 2003-04 - le 2 octobre, 2001**

OBJECTIFS VISÉS	TYPE D'ACTIVITÉS	RÉSULTATS PRÉVUS	INDICATEURS DE RENDEMENT	CONTRIBUTIONS
<p><b>SERVICES</b> -Identifier des possibilités et augmenter l’accessibilité des services en français dans les secteurs prioritaires de la santé et des services sociaux en consultation avec les ministères gouvernementaux et la communauté francophone.</p> <p>- La prestation de services juridiques en français répond services répond aux besoins de la communauté.</p>	<p>-Identifier et coordonner avec les ministères et organismes gouvernementaux les activités liées à la prestation de services en français dans ces secteurs prioritaires.</p> <p>- Travailler avec le Ministry of Attorney General (ministère du Procureur général) pour évaluer les services judiciaires en français et identifier les secteurs à améliorer.</p> <p>- Aider les juges, procureurs et fonctionnaires de la cour à maintenir leurs habiletés langagières françaises grâce à des cours de perfectionnement professionnel.</p>	<p>- Des réunions ont lieu avec les ministères pertinents; les besoins et les priorités de la communauté sont discutés.</p> <p>- Augmenter la quantité de services en français offerts.</p> <p>- Services judiciaires efficaces en français.</p> <p>- Maintenir les habiletés langagières de ceux qui travaillent dans le système judiciaire de langue française.</p>	<p>- Les ministères clés sont identifiés.</p> <p>- Les secteurs prioritaires sont identifiés.</p> <p>-Il y a des progrès dans la prestation de services dans ces secteurs.</p> <p>- Les services nécessaires sont en place.</p> <p>- Il y a suffisamment de travailleurs capables de fournir des services en français.</p>	<p>Dépenses prévues Canada : 200 000 \$ par année C.-B. : 100 000 \$ par année</p>
<p><b>COMMUNICATION</b> - Faciliter le développement et la visibilité de la communauté francophone.</p> <p>- Les ministères et organismes provinciaux sont soutenus dans leurs efforts pour communiquer avec la communauté francophone et leurs homologues francophones dans les autres provinces/territoires et lors d’événements nationaux et internationaux.</p>	<p>-L’information sur la communauté francophone est fournie aux ministères et organismes prioritaires et mise à la disposition du public.</p> <p>- Travailler avec le Ministère responsable du tourisme, les organismes francophones et autres partenaires pour trouver des moyens d’augmenter la visibilité du tourisme francophone en C.-B.</p> <p>-Encourager les ministères et organismes provinciaux à participer aux réunions, conférences et activités importantes de la communauté francophone lorsque cela est approprié pour faire connaître les services en français offerts à la communauté.</p>	<p>- Meilleure connaissance de la communauté francophone et de ses enjeux.</p> <p>- Réseau de tourisme amélioré, qui soutient le développement économique de la communauté francophone.</p> <p>- Les ministères et organismes sont satisfaits le progrès est fait.</p> <p>- La communauté connaît les services provinciaux qui lui sont offerts.</p>	<p>-Enquête auprès des ministères et organismes.</p> <p>-Nombre de présentations faites.</p> <p>-Nombre de visiteurs venant des communautés francophones du Canada et de pays francophones.</p> <p>- Qualité de la liaison entre les ministères/organismes et la communauté francophone.</p> <p>- Demandes de participation de la C.-B. aux réunions, colloques et activités de la communauté francophone.</p>	<p>Dépenses prévues Canada : 50 000 \$ par année C.-B. : 25 000 \$ par année</p>

Total des dépenses projetées sur trois ans 2001-2004  
 Contribution du Canada : 1 500,000 \$  
 Contribution de la C.-B. : 750 000 \$  
 Total: 2 250 000 \$

\*La contribution de la C.-B. peut inclure un appui non financier jusqu’à concurrence d’une valeur de 250 000 \$.

\*\* Les contributions peuvent être redistribuées entre les objectifs au besoin, conformément à la section 5.4 de l’entente.